



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



### Avis N° 17/2021 - Objet : manifestation nautique – pro sailing tour

**Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :**  
En raison de l'accueil de la manifestation « Pro Sailing Tour », la navigation sera réglementée sur le domaine portuaire,

La circulation maritime sera réglementée dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle, du 24 au 30 mai 2021, pour assurer la sécurité des bateaux participants.

- Dans le chenal d'accès au port de La Rochelle, une zone d'interdiction de la navigation est définie à l'intérieur d'un périmètre de sécurité de 50 mètres autour de chacun des 7 voiliers, compté à partir de leurs lignes de flottaison. En fonction de la fréquentation du site, l'intégralité du chenal pourra être fermé à la navigation. Le canal VHF 09, sera utilisé par les services du port pour la sécurité de l'évènement. L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront naviguer avec prudence à proximité des participants et ne pas entraver les mouvements de ces navires.

- Les pontons C2 (pont central) et C4 (quai d'honneur) du bassin des chalutiers sont réservés exclusivement à l'évènement

- L'esplanade Eric Tabarly sera réservée à l'accueil du village de l'évènement, l'accès aux plaisanciers sera possible à l'arrière de l'aquarium

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Diffusion :**

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 10/05/2021

Patrice BÉRNIER

Maitre de Port Principal,